

## [Text]

this country, 0.75% was reasonable. We wanted to achieve that goal in a reasonable period of time. So that is obviously . . .

I know in the 1984 annual report of CDIC, the chairman makes the comment that the current rate of funding of one-thirtieth of 1% is too low and is going to have to be increased. We felt that a goal of one-tenth of 1% was reasonable; we felt that, given the financial difficulty that some of these institutions are going through at the present time, it would be preferable to move there in two steps rather than one. In other words, rather than jump at this in 1986, we would do it in two steps.

**Mr. McCrossan:** How does one-tenth of 1% compare to the U.S.? You compared the 0.75% to 1.25%.

**Mr. Wyman:** What is the U.S. figure right now?

**Mr. Brown:** It is one-twelfth of 1% there and has been for a number of years, although well run institutions do get rebates. But sometimes it reduces . . .

Basically, what we try to do is quite simple. We are trying to re-establish a credible, partly pre-funded fund. We decided after a lot of talk that this fund should have roughly a size that equals 0.75% of the insured deposits. Once you decide that, how do you get to that point? We looked at increasing the deposit insurance premium, which we . . . We looked at the preferred share issue, which added instant credibility to the fund. The amount of the increase in the deposit insurance premium was a function of how fast we wanted to get to this ideal fund size. That is the rationale, I guess, for spreading it out over two years. It was just to moderate the impact on the private-sector member institutions.

**Mr. McCrossan:** Then that leads into the second point in terms of why 0.75% rather than 0.5% rather than 1%.

**Mr. Brown:** There is a big discussion in here.

**Mr. McCrossan:** It was running at 0.22%.

**Mr. Brown:** In Canada until now, it has been deemed that roughly 0.20% was "adequate". In the United States, 1.25% is "deemed adequate".

• 1200

We go through a big discussion here of why we think in Canada, given the nature of our financial institutions, the economy, there is something in between that; a lot more than was the case in Canada, but less than was the case in the United States. We thought about it quite a bit. We picked 0.75% basically . . .

**Mr. McCrossan:** Is that taking into account the stronger constraints against self-dealing? It seems a good proportion—I hesitate to quantify it, but probably half, anyway; maybe considerably more than half—of the losses have been due to the moral hazard factor; management stripping assets. So

## [Translation]

financières du pays. Nous voulions atteindre ce but dans un laps de temps raisonnable. Alors il est évident . . .

Je sais que dans le rapport annuel de 1984 de la SDA, le président indique que le taux courant de financement d'un treizième de 1 p. 100 est trop bas et qu'il devra être augmenté. Nous étions d'avis qu'un objectif de un dixième de 1 p. 100 était raisonnable; étant donné les difficultés financières qu'éprouvent certaines de ces institutions en ce moment, nous avons cru préférable d'atteindre cet objectif en 2 étapes plutôt qu'en une seule. Autrement dit, au lieu d'en arriver là tout d'un coup en 1986, nous avons décidé d'y arriver en 2 étapes.

**M. McCrossan:** Un dixième de 1 p. 100 correspondrait à quoi aux États-Unis? Vous avez parlé respectivement de 0,75 p. 100 et de 1,25 p. 100.

**M. Wyman:** Quel est le taux américain en ce moment?

**M. Brown:** Il est d'un dixième de 1 p. 100 et c'est le cas depuis un certain nombre d'années, quoique les institutions bien gérées bénéficient de réductions. Mais quelquefois, cela diminue . . .

Ce que nous essayons de faire est très simple. Nous essayons de rétablir un fonds partiellement constitué à l'avance et qui soit crédible. Nous avons décidé après de longues discussions que ce fonds devrait être à peu près l'équivalent de 0,75 p. 100 des dépôts assurés. Une fois cela établi, comment atteint-on cet objectif? Nous avons étudié la possibilité d'augmenter la prime d'assurance pour les dépôts, nous avons étudié la question des actions privilégiées qui ajoutaient automatiquement de la crédibilité du fonds. Le montant de l'augmentation de la prime d'assurance pour les dépôts dépendait de la rapidité à laquelle nous voulions atteindre la taille idéale de fonds. Voilà comment nous en sommes arrivés à répartir l'opération sur 2 ans. C'était uniquement pour réduire la portée sur les institutions membres du secteur privé.

**M. McCrossan:** Cela nous amène donc au deuxième point, à savoir pourquoi 0,75 p. 100 plutôt que 0,5 p. 100 ou 1 p. 100.

**M. Brown:** Il y a beaucoup à dire sur le sujet.

**M. McCrossan:** Il était établi à 0,22 p. 100.

**M. Brown:** Jusqu'à maintenant, au Canada on estimait qu'un taux de 0,20 p. 100 était «suffisant». Aux États-Unis, on estime qu'un taux de 1,25 p. 100 est «adéquat».

Nous avons eu de longues discussions à ce sujet, à savoir pourquoi nous, au Canada, étant donné la nature de nos institutions financières, de l'économie, nous croyons qu'il y a quelque chose qui explique ces 2 niveaux; beaucoup plus que ce ne fut le cas au Canada, mais moins que ce ne fut le cas aux États-Unis. Nous y avons beaucoup réfléchi. Nous avons retenu 0,75 p. 100, parce que . . . en principe . . .

**M. McCrossan:** Est-ce que cela tient compte des contraintes plus importantes touchant les transactions intéressées? Il semble que ce soit une proportion importante—j'hésite à la quantifier, mais je crois que ce pourrait être environ la moitié, peut-être même beaucoup plus que la moitié des pertes qui sont attribuables à des facteurs laissés au hasard de la morale,